



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 14 Avril 2014

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 32

Présents ou représentés : 32

Nombre de votants : 28

Numéro
2014/AVR/42

Point de l'ordre du jour
7

OBJET
OCTROI DE SUBVENTIONS

RAPPORTEUR
M. LE MAIRE

Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 28/04/2014
L'affichage en mairie le : 28/04/2014
La notification le :

Le Maire
Christophe LUBAC

Le Lundi 14 Avril 2014, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 8 Avril 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. P-Y. SCHANEN, M. S. ROSTAN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, M. J. DAHAN, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, Mme Ch. CHEVALLIER, M. Fr. ESCANDE, M. N. MASSY, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, Mme M. RICHARD.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. J-P. PERICAUD a donné procuration à Mme Ch. ARRIGHI.

Exposé des motifs

Monsieur LE MAIRE propose au Conseil Municipal de voter une subvention aux associations suivantes qui en ont fait la demande.

Il précise que les membres du Conseil Municipal membres du bureau d'une association subventionnée ne prennent pas part au vote.

Comité des Œuvres Sociales.....	54 000 €
Association REGARDS.....	19 000 €

Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur LE MAIRE, et après en avoir délibéré,

- **VOTE par 28 Voix POUR et 4 ABSTENTIONS** (M. AREVALO, Mme ARRIGHI, Mme RICHARD et par procuration M. PERICAUD) la subvention suivante :

Comité des Œuvres Sociales.....	54 000 €
---------------------------------	----------

- **VOTE** par **24 Voix POUR** et **8 ABSTENTIONS** (M. BROT, Mme CABAU, Mme CHEVALLIER, M. ESCANDE M. AREVALO, Mme ARRIGHI, Mme RICHARD et par procuration M. PERICAUD) la subvention suivante :

Association REGARDS.....19 000 €

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC

Date de la signature : 28/04/2014
Nom du signataire : Christophe LUBAC